

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE

COMTÉ SAINT-MAURICE

Séance extraordinaire de la session régulière du mois de février 2014 du Conseil municipal de Saint-Boniface tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 17 février 2014 à 18.30 heures à laquelle sont présents les conseillers (ère), Jean St-Louis, Marie-Paule Caron, Jonathan Pilon, Guy Laperrière, Louis Lemay, sous la Présidence de monsieur le Maire Claude Caron, formant quorum.

L'avis de convocation a été signifié à monsieur le Maire, Claude Caron, ainsi qu'aux conseillers (ère) Jean St-Louis, Marie-Paule Caron, Jonathan Pilon, Guy Laperrière, Michel Perron, Louis Lemay par courriel et poste mercredi le 12 février 2014.

ORDRE DU JOUR

Rés. 32-14

ADOPTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean St-Louis et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

GRUE HYDRAULIQUE CAMION OUTIL

Rés. 33-14

ACHAT & INSTALLATION

Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan Pilon et résolu que le Conseil municipal autorise l'achat et l'installation d'une grue hydraulique pour le camion outil de la Cie Magnéto-Laval Inc. au montant de 23,305.43 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

LIGNAGE DES RUES

Rés. 34-14

AUTORISATION - DEMANDE DE SOUMISSIONS

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laperrière et résolu que le Conseil municipal autorise le Directeur des Services Techniques, monsieur Michel Mongrain à demander pour et au nom de la municipalité des soumissions pour le lignage des rues sur le territoire de la municipalité pour un montant n'excédant pas 13,000.00 \$.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

NETTOYAGE DES PUIITS

Rés. 35-14

AUTORISATION - DEMANDE DE SOUMISSIONS

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Paule Caron et résolu que le Conseil municipal autorise le Directeur des Services Techniques, monsieur Michel Mongrain à demander pour et au nom de la municipalité au moins deux (2) soumissions pour le nettoyage et la réhabilitation des puits sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DU BOULEVARD TRUDEL OUEST

NO	NOMS DES SOUMISSIONNAIRES	PRIX TAXES INCLUSES
1	GÉNICITÉ INC.	55,188.00 \$
2	PLURITEC LTÉE	63,236.25 \$
3	MÉSAR	57,352.36 \$
4	WSP CANADA INC.	77,723.10 \$
5	BPR - INFRASTRUCTURES INC.	84,230.14 \$
6	DESSAU INC.	96,230.14 \$
7	LES CONSULTANTS S.B. INC.	90,883.13 \$
8	LES SERVICES EXP INC. (SOUMISSION REJETÉE NON CONFORME)	

Rés. 36-14

ACCEPTATION SOUMISSION - SERVICES PROFESSIONNELS

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean St-Louis et résolu que le Conseil municipal accepte la soumission de la Cie Génicité Inc. au montant de 55,188.00 \$ taxes incluses pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie et la surveillance des travaux concernant la réfection des infrastructures d'une partie du Boulevard Trudel Ouest. Cette soumission étant la plus basse conforme.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Rés. 37-14

ADOPTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Lemay et résolu que cette séance extraordinaire soit close.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Maire

Directeur général